



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

revue stratégique de défense et de sécurité nationale

Question au Gouvernement n° 168

Texte de la question

REVUE STRATÉGIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NATIONALE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Jacques Bridey, pour le groupe La République en marche.

**M. Jean-Louis Bricout.** Aujourd'hui, seuls les députés socialistes posent des questions !

**M. Jean-Jacques Bridey.** Madame la ministre des armées, vendredi dernier, vous avez remis au chef de l'État, chef des armées, la revue stratégique de défense et de sécurité nationale. Rédigée par un comité d'experts de haut niveau présidé par Arnaud Danjean et placé sous votre autorité, cette revue dresse un tableau lucide et réaliste de l'environnement stratégique dans lequel évoluent nos forces armées. Notre architecture de sécurité collective est fragilisée alors que des foyers de crise sont durablement installés aux portes de notre Europe et que de nouvelles formes de conflictualité se développent, plus dures et plus diffuses. C'est notamment le cas dans le cyberspace, devenu un champ de confrontation à part entière, où le continuum entre sécurité et défense est plus que jamais d'actualité. La revue stratégique note également que les facteurs d'aggravation des crises sont aussi multiples que celles-ci, qu'il s'agisse du dérèglement climatique, des rivalités énergétiques, des risques sanitaires ou encore de la criminalité organisée.

S'agissant de la dégradation à long terme du contexte géopolitique, je note deux choses en particulier. La première est que les cinq fonctions stratégiques – protection, dissuasion, intervention, prévention, connaissance et anticipation – sont interdépendantes et doivent toutes être consolidées de manière équilibrée. La seconde est que nos armées doivent réussir une alchimie délicate entre les besoins opérationnels d'aujourd'hui et les défis technologiques de demain, entre une autonomie stratégique et une ambition européenne exigeante, entre la capacité à entrer en premier et celle à s'inscrire dans la durée.

**M. Fabien Di Filippo.** Avec un budget en baisse !

**M. Jean-Jacques Bridey.** Madame la ministre, le Président de la République a souhaité que cette réflexion stratégique puisse donner lieu à une redéfinition de nos ambitions en matière de défense. Elle doit permettre de dessiner les aptitudes requises de notre outil de défense, afin que la voix de la France continue de porter sur la scène internationale, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Aussi, madame la ministre, pouvez-vous nous indiquer quels enseignements vous tirez de la revue stratégique pour nos forces armées, dans la perspective de la prochaine loi de programmation militaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des armées.

**Mme Florence Parly, ministre des armées.** Comme vous, monsieur le président Bridey, je veux d'abord saluer

la qualité des travaux menés par le comité des experts présidé par Arnaud Danjean, que vous connaissez bien.

Cette revue stratégique a permis de dresser, en trois mois, un constat lucide sur l'état du monde : lucide quant à la pérennité de la menace terroriste djihadiste ; lucide quant à l'essor d'un certain nombre de puissances, qu'elles soient étatiques ou non ; lucide quant à la fragilité de notre environnement, dans un monde plus instable, avec des partenaires plus incertains et un contexte opérationnel de plus en plus difficile pour nos armées.

Je partage, en ce qui me concerne, la vision du comité qui considère que la France doit maintenir une double ambition. Sa première ambition doit être la préservation de son autonomie stratégique – c'est essentiel, tant pour notre souveraineté que pour notre liberté d'action. Le deuxième axe consiste à construire une Europe toujours plus robuste dans cet environnement incertain.

Pour répondre à ces défis, nous avons besoin d'un modèle d'armée complet. C'est ce qui nous servira de cap dans le cadre de la prochaine loi de programmation militaire, que nous allons bientôt commencer à élaborer et que vous aurez à examiner prochainement au sein de votre assemblée. Cette loi de programmation militaire pourra s'appuyer sur un cadrage économique et budgétaire lui-même bien connu, celui de la loi de finances pour 2018 et de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, dont vous aurez également à délibérer. Ces deux textes laissent apparaître une très forte augmentation des moyens, puisque 30 milliards d'euros supplémentaires sont prévus pour le présent quinquennat par rapport au quinquennat précédent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Bridey](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 168

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Armées

**Ministère attributaire :** Armées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 octobre 2017](#)